



Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 06 janvier 2023

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 23 décembre 2022
2. Proposition Conseil de zone - Marché d'acquisition d'un engin de manutention multifonctionnel et accessoires pour la Zone de secours Val de Sambre - Conditions et mode de passation
3. Mise en irrécouvrable de factures ambulance 2017
4. Mise en irrécouvrable de factures AMU 2021
5. Contrainte à l'encontre d'un débiteur de la zone
6. Prise d'acte - Approbation du projet de budget de l'exercice 2023 par le Conseil communal de Sombreffe
7. - Dispense de service en vue de participer à une formation sur l'évacuation en cas d'incendie
8. Conseil de zone de secours du 27 janvier 2023 - Convocation
9. Ordonnancement des mandats N° 1 au N° 14
Points adjoints à la séance :
10. Ordonnancement des mandats N° 15 au N° 30
11. Organisation des vœux de nouvel an 2023 de la zone de secours Val de Sambre

Le Secrétaire de Zone,

Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,

Jean-Charles LUPERTO.